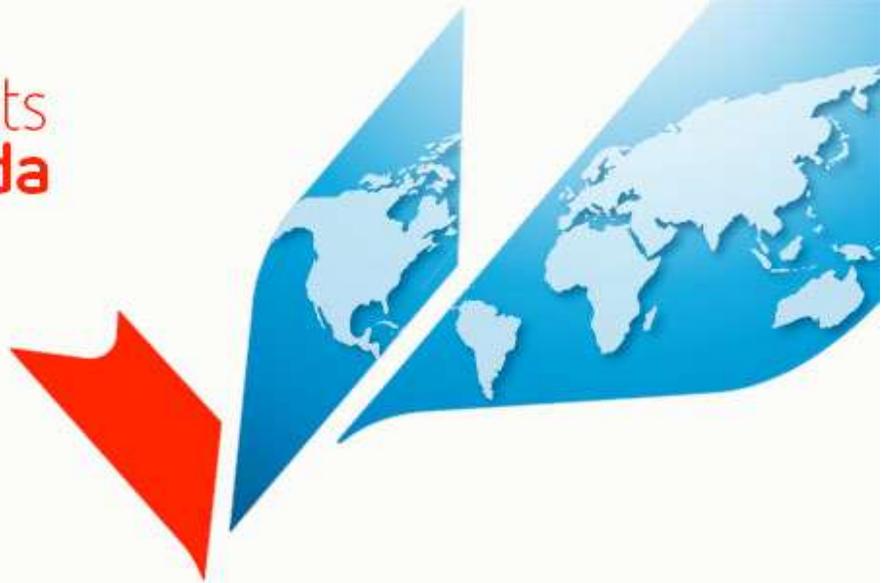


Événements
EduCanada
Events



Participez aux Salons EduCanada en Italie

Rome et Milan, les 12-13-14 octobre 2017

Public cible : Les établissements postsecondaires, les établissements d'enseignement canadiens de la maternelle à la 12e année et les écoles de langue

Les places sont limitées – Veuillez vous inscrire aussitôt que possible.

Les établissements d'enseignement canadiens de la maternelle à la 12e année (K-12) sont priés d'exprimer leur intérêt à participer avant le 30 juin. La priorité sera accordée aux institutions qui participent pour la première fois, en tenant compte d'une représentation géographique équilibrée.

NOTE: Les Salons EduCanada en Italie sont organisées délibérément après le Salon d'EduCanada à Londres, au Royaume-Uni (semaine du 2 au 8 octobre), afin de bénéficier de la présence dans la région des établissements postsecondaires

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Affaires mondiales Canada est heureux d'inviter les établissements canadiens admissibles à participer à la prochaine édition des Salons EduCanada en Italie.

Ces salons sont conçus pour permettre aux représentants canadiens de rencontrer les étudiants potentiels et les parents, ainsi que les agents en éducation et les représentants des institutions de toute la région.

L'Ambassade du Canada en Italie est responsable de l'organisation et de la logistique des salons EduCanada et fournira aux clients des services personnalisés tels des séances d'informations sur le marché et des réunions de réseautage d'affaires.

Ville	Date	Type d'événement	Tarif de préinscription	Tarif régulier
Rome	le 12 octobre 2017	Salon EduCanada	Euro 650	Euro 800
Milan	le 13 octobre 2017	Séances B2B avec les agents locaux	(un tarif pour tous les événements en Italie)	(un tarif pour tous les événements en Italie)
Milan	le 14 octobre 2017	Salon EduCanada	(un tarif pour tous les événements en Italie)	(un tarif pour tous les événements en Italie)

Inscription et dates limites:

Tarif de préinscription : 650 euros jusqu'au 30 juin 2017

Tarif régulier : 800 euros à partir du 1er juillet 2017

Date limite des inscriptions : le 31 août 2017

L'Ambassade du Canada en Italie prend en charge l'organisation complète des Salons EduCanada et toute question de logistique doit leur être adressée en écrivant à rome-a@international.gc.ca

Toutefois, si vous avez des questions sur les opportunités de marché pour votre établissement, n'hésitez pas à contacter la déléguée commerciale responsable de l'éducation: Paola Bucalossi paola.bucalossi@international.gc.ca

Nous nous réjouissons de votre participation à ces événements!

Informations importantes sur la marque ÉduCanada pour les établissements d'enseignement

ÉduCanada est une marque qui appuie l'offre éducative des provinces et territoires au Canada sur la scène internationale. Elle est issue d'une collaboration entre les provinces et les territoires au sein du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et Affaires mondiales Canada.

La marque *ÉduCanada* atteste que l'établissement qui l'utilise offre des programmes d'éducation de haute qualité; traite ses étudiantes et étudiants internationaux dans le respect de codes de bonne pratique reconnus; et est assujéti à des mécanismes d'assurance de la qualité qui veillent au respect des normes établies.

Pour donner suite à la Politique sur l'admissibilité à utiliser l'image de marque établie conjointement par Affaires mondiales Canada et le CMEC, des écoles de la maternelle à la 12e année, des établissements d'éducation post-secondaire et des écoles de langue sont invités à consulter les listes provinciales d'établissements admissibles à utiliser l'image de marque à www.imagine.cmec.ca/fr/etablissements/.

Veillez noter que seuls les établissements figurant sur les listes provinciales peuvent participer aux salons (c.-à-d. les salons du Canada seulement, les pavillons du Canada aux salons organisés par des tiers ou d'autres activités de sensibilisation) organisés ou coordonnés par Affaires mondiales Canada ou son fournisseur de services désigné. Si l'établissement ne figure pas sur la liste, il ne peut pas participer au salon,

à moins d'obtenir un consentement écrit de la part de la province ou du territoire où se situe l'établissement. Toute question à ce sujet doit être adressée à a.taiyeb@cmecc.ca.

Les écoles privées autorisées à enseigner à l'étranger le programme d'études provincial ou territorial peuvent participer à titre de commanditaires et elles seront situées dans un endroit distinct (dans une zone ne portant pas l'image de marque).

Les banques, les compagnies aériennes et les compagnies d'assurance qui fournissent des services aux étudiants, peuvent participer à titre de commanditaires, pourvu qu'elles se trouvent à un endroit distinct (dans une zone ne portant pas l'image de marque).

Participation des agents d'éducation ou de consultants

Les agents d'éducation ou les consultants ne peuvent s'inscrire à un salon de l'éducation organisé par Affaires mondiales Canada ou son fournisseur de services désigné. Les inscriptions doivent être remplies par un représentant d'un établissement admissible. Si un établissement canadien ou un conseil scolaire désigne un agent pour participer en son nom, il doit en aviser Affaires mondiales Canada ou son fournisseur de services désigné. L'agent d'éducation doit également fournir une lettre de mandat de la part de l'établissement prouvant qu'il est autorisé à agir en son nom. Les agents locaux ne peuvent utiliser durant l'événement ni déposer du matériel promotionnel sur un stand ou sur une table, y compris, mais sans s'y limiter, des cartes de visite, des dépliants, des brochures, des objets promotionnels ou l'habillement. Le seul matériel promotionnel permis est celui qui est fourni par l'établissement canadien admissible.